Seul le rapport de force...

Editorial du Syndicaliste des Lycées et Collèges n° 411 de janvier 2016
par Jacques Paris, secrétaire général

Une fracture béante. D'une part entre les mesures gouvernementales et d'autre part les aspirations et revendications de nos collègues.
D'un côté la réforme du collège 2016 que le gouvernement veut appliquer envers et contre tout.
De l'autre, la colère des enseignants dont la qualification, le professionnalisme et la dignité sont bafoués dans des stages de formation-formatage à la réforme, qui décidément ne passent pas.
Il s'agit de franchir une étape décisive, après des années de dégradation, celle de la territorialisation de l'école, et demain des statuts.
D'ores et déjà on entend invoquer le décret Hamon et les 1 607 heures pour tenter d'imposer tout et n'importe quoi aux enseignants.

A l'écoute des discours officiels, et de la novlangue qui leur sert de support, on est tenté de paraphraser le célèbre roman de G. Orwell, *1984* : « reconnaitre le travail des enseignants, c'est les mépriser », « l'autonomie des établissements et la liberté des équipes, c'est la soumission et la contrainte », « la réussite des tous les élèves, c'est le renoncement à transmettre les connaissances ».
Le gouvernement a coupé les ponts avec les enseignants, en refusant démonstrativement de recevoir une intersyndicale qui représente plus de 80% des personnels.

Cette situation s'inscrit dans un contexte global : celui du pacte de responsabilité, qui en trois ans verra 100 milliards transférés dans les poches du patronat, ce qui se traduit par autant de coupes dans les services publics... et un chômage qui ne baisse pas. Celui aussi de l'état d'urgence, qui pourrait être prolongé encore et encore, au détriment des libertés fondamentales.
Les enseignants sont des fonctionnaires, des salariés. Leurs salaires vont encore baisser au 1er janvier !
Nous avons fait plusieurs grèves pour que la réforme du collège soit abrogée. Il faut monter d'un cran : c'est indispensable, c'est vital.
Trois fédérations de fonctionnaires (FO, CGT et solidaires) qui ensemble représentent la majorité des fonctionnaires aux élections professionnelles ont lancé un appel à la grève le mardi 26 janvier.

La FSU soutient le mouvement et nombre de ses syndicats appellent à la grève. L'intersyndicale du second degré appelle à la grève le 26.
L'union fait la force !
Nos revendications convergent avec celles de tous les fonctionnaires : l'opposition à des réformes (collèges, territoriales, santé) menées *« à une vitesse effrénée »* et qui *« vont avoir de nouveaux et graves impacts négatifs »* et l'exigence d'une réelle et significative augmentation de la valeur du point d'indice, bloqué depuis 2010.

Le soutien exprimé par nombre d'unions départementales au plan interprofessionnel dans les départements manifeste que la grève du 26 peut être aussi un chaînon de la préparation d'une riposte interprofessionnelle, alors qu'une *« simplification »* du code du travail est annoncée.

Le 26 nous serons en grève pour l'abrogation de la réforme du collège et l'augmentation de nos salaires. C'est la grève puissante, majoritaire, qui pourra permettre de décider des suites, y compris sa reconduction si la ministre ne cède pas.
Nous manifesterons avec toutes les catégories de fonctionnaires, et affirmerons de cette façon aussi notre attachement aux libertés démocratiques, en particulier le droit de manifestation.

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr